



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 107831

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les intentions du Gouvernement concernant la scolarisation des enfants de moins de trois ans et l'avenir de l'école maternelle. Les enseignants et les parents d'élèves s'inquiètent face aux nombreuses suppressions de postes programmées dans les écoles maternelles, notamment dans les classes accueillant les enfants de deux ans. Pourtant, l'école maternelle, républicaine et gratuite, est en effet un lieu d'éducation, de socialisation et d'intégration. Des recherches récentes ont montré que les acquis des trois premières années influent sur les capacités d'apprentissage dans le parcours scolaire des enfants. Sans ces acquisitions précoces, dès l'âge de deux ans, notre système éducatif passera à côté du principe d'égalité des chances qui constitue pourtant le fondement de l'école de la République. Elle souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour garantir aux enfants et aux familles un accès gratuit à l'éducation dès le plus jeune âge.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107831

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4706

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)